



## Mémoire au BAPE

Le 20 Septembre 2007

### PROJET DE MINE DE FER AU LAC BLOOM PAR CLM, QUÉBEC

BBA est le représentant de Consolidated Thompson Iron Mines Ltd. (CLM) en tant que fournisseur de services d'ingénierie, d'approvisionnement et de gestion de construction (IAGC) pour le projet mentionné ci-dessus.

BBA s'intéresse vivement à ce projet pour les raisons suivantes :

- premier projet IAGC d'envergure pour BBA;
- permet une croissance importante de notre firme détenue en totalité par des actionnaires québécois;
- tremplin majeur au développement de notre firme avec plus de 100 personnes mises à contribution dans le projet qui nous permettra d'aller chercher d'autres mandats d'envergure semblable;
- permet le maintien et le développement de notre expertise technique et de gestion dans l'industrie du fer.

BBA est d'avis que ce projet, d'une valeur de plus de 400 millions de dollars, est bénéfique pour l'économie de la province, principalement pour la région de la Côte-Nord. Ce projet représente la première nouvelle mine de fer développée au Québec depuis les années 70 et nous permet de prendre part à un marché mondial en forte croissance.

En effet, la réalisation du projet du lac Bloom (première nouvelle mine de fer développée au Québec depuis plus de 25 ans) par une équipe québécoise permet de garder chez nous le savoir-faire et l'expertise dans ce domaine, et surtout d'en assurer le transfert à une nouvelle génération de techniciens, d'ingénieurs, d'opérateurs et de gestionnaires. Dans le contexte mondial actuel de l'industrie, c'est-à-dire où l'exploitation du minerai de fer est en forte croissance, la réalisation de ce projet dès maintenant, permettra de positionner avantageusement l'expertise québécoise pour la réalisation de projets similaires ailleurs dans le monde.

Mis à part quelques équipements spécialisés, la majorité des dépenses de fournitures de matériel et de services représente près de 85 % des coûts du projet et seront fournis par des entreprises québécoises. Sans compter les bénéfices indirectement reliés au projet, plus d'un million d'heures seront dépensées directement sur le site pour sa construction, et plus de 250 travailleurs seront affectés directement à l'opération de l'usine pour une période d'environ 35 ans.

Ce projet à un intérêt particulier pour BBA, car son propriétaire CLM a comme souci premier de respecter de façon scrupuleuse les normes environnementales, ce qui correspond à nos valeurs. L'impact sur l'environnement est minime, car l'empreinte du projet est relativement



modeste par rapport à son envergure tout en affectant un minimum de cours d'eau et de lacs. De plus, le territoire touché n'est occupé que par quelques résidences secondaires, la plupart du temps inoccupées. Les revenus à court et à long terme pour la population environnante directement ou indirectement impliquée avec le projet aura pour effet d'améliorer la situation économique des résidents locaux incluant la population autochtone.

Puisque le projet rencontre les besoins environnementaux à la satisfaction du MDDEP et qu'il est bien accepté dans son ensemble par la population environnante, BBA croit que le projet est non seulement acceptable, mais aussi recommandable pour le milieu.

L'option D présentée en juillet 2007 présentant un minimum d'impact sur le milieu aquatique, acceptée par CLM et proposée au BAPE, est la solution, à notre avis, qui a le moins de répercussions négatives sur le milieu. Nous aurions pu faire valoir qu'économiquement il aurait été plus rentable de faire un parc à résidus plus grand ne nécessitant que quelques digues, mais notre client, CLM, était prêt à dépenser des sommes supplémentaires pour développer la meilleure solution économiquement justifiable afin de minimiser l'impact sur l'environnement et idéalement, obtenir sans compromis le permis environnemental.

BBA considère que les solutions environnementales proposées sont non seulement adéquates, mais également supérieures aux normes minimales en assurant un développement durable sans compromis. Pour cette raison, nous supportons que le projet, tel qu'il est actuellement défini, soit accepté.

BBA est d'avis que ce projet doit être autorisé sans plus tarder. Ainsi, tous les bénéficiaires du projet (collectivités, industrie, services, etc.) pourront profiter à court terme des retombées économiques qui resteront au Québec.

**BBA inc.**

630, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2500  
Montréal (Québec) H3B 1S6  
Téléphone : (514) 866-2111  
Télécopieur : (514) 866-2116  
Courriel : [bba@bba.ca](mailto:bba@bba.ca)  
Site web : [www.bba.ca](http://www.bba.ca)

Préparé par :



---

Stéevé Fiset, ing.  
Président et chef de la direction

SF/jz